

La TVA s'applique aux opérations d'échanges de biens et de services dans l'Union Européenne (UE).

Elle est soumise à une réglementation harmonisée ou non entre ses divers Etats membres (EM).

Les échanges de biens impliquent des relations douanières en dépit de la suppression de leurs frontières physiques.

Deux déclarations douanières, Déclaration d'échanges de biens (DEB) et Déclaration Européenne de Services (DES), enregistrent, pour des besoins statistiques et fiscaux, des flux de marchandises ou des prestations de services avec des clients et fournisseurs intracommunautaires (IC).

Certaines opérations avec des pays non membres sont aussi à considérer et impactent les déclarations de TVA (CA3) et les déclarations douanières associées.

Des rapprochements sont à opérer avec les déclarations périodiques qui déterminent la TVA exigible ou déductible.

Les formations proposées présentent leur mise en œuvre pratique.

Pour un Audit TVA, n'hésitez pas à nous consulter.

Cibles

- Responsables comptables, financiers et fiscaux enregistrant et supervisant des achats et ventes de biens et de services dans ou hors de l'UE.
- Toutes les opérations commerciales internationales impliquent le traitement d'informations issues des fonctions ventes, achats, logistique, finance et des intervenants internes ou externes y participant.
- La formation permet à ces différents interlocuteurs de partager leurs expériences afin de bien traiter les obligations fiscales et douanières liées aux déclarations de TVA.

Optimiser sa formation

- En amont, il est recommandé d'analyser les opérations impactant les déclarations de TVA, les DEB, les DES et les DAU.
- Le formateur adaptera ses développements afin que les participants retirent de la formation une utilité optimale.
- En aval, il est recommandé de suivre la formation « TVA risques, piste d'audit ». Elle recense les situations génératrices de redressements et pénalités fiscales et douanières.
- Chacune de ces formations a une durée d'une journée.

Nos Formations :

- 1. La TVA sur les échanges internationaux, liens avec les DEB, DES et DAU**
- 2. La TVA, risques et piste d'audit**

Nos formations sont proposées selon 3 formules :

1. Inter-entreprises dans votre région, dans de nombreuses villes,
2. Intra-entreprise dans vos locaux, trois avantages :
 - Réduire le coût en accueillant plusieurs participants pour le même forfait,
 - Répondre très précisément à vos besoins en personnalisant notre prestation,
 - Choisir la date en fonction de vos souhaits.
3. Formation à distance pour certaines, notamment s'il s'agit d'un logiciel.

MSF300. LA TVA INTERNATIONALE. 02/2017

- **Moyens pédagogiques :** Etre équipé d'un tableau et d'un vidéo-projecteur car l'intervenant utilise un PowerPoint. Support technique remis aux participants. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.

Les droits fiscaux intracommunautaires (IC) ou français régissent la TVA et les transactions commerciales qui s'y rattachent, consignées ou non dans les déclarations CA3 qui déterminent la TVA exigible et déductible.

Elles doivent être rapprochées de déclarations douanières spécifiques. Les achats et ventes de biens dans l'Union Européenne (UE) concernent les déclarations d'échanges de biens (DEB). Les opérations hors de l'UE requièrent des documents administratifs uniques (DAU), pour les importations ou les exportations.

Les ventes de prestations de services (PDS) dans l'UE engendrent des déclarations européennes de services (DES).

La formation précise la réglementation applicable et sa mise en œuvre à travers les cas concrets des participants.

La TVA sur les échanges internationaux, liens avec les DEB, DES et DAU

Cible

- Comptables fournisseurs et clients.
- Déclarants TVA (CA3).
- Déclarants douaniers, achats et ventes de biens dans ou hors de l'UE, DEB, DAU et de services dans l'UE, DES.
- Superviseurs des déclarants.
- Contrôleurs de gestion.
- Acteurs des processus produisant les informations alimentant les déclarations concernées (achats, ventes, investissement, trésorerie).

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter-entreprises.

Objectifs

- Connaître les règles applicables aux diverses transactions commerciales nationales et internationales de biens et de prestations de services nationales ou internationales.
- Identifier les situations impactant les CA3.
- Rapprocher les informations réciproques à enregistrer dans les différentes déclarations fiscales et douanières requises.

Documentation

- Un fascicule consacré aux échanges de biens.
- Un fascicule dédié aux PDS.
- Un fascicule présente les différents formulaires fiscaux et douaniers concernés et des cas d'applications pratiques.

Programme

1. Règlementation de la TVA dans l'UE

- Sources
- Champ d'application de la TVA française et IC
- Exigibilité et déductibilité
- Validité des numéros d'identification à la TVA IC

2. Obligations de facturation

- Mentions obligatoires
- Sanctions

3. Territorialité des échanges de biens

- Fait générateur
- Date de livraison
- Décalages
- Exigibilité de la TVA sur les acquisitions IC

4. DEB, DAU et CA3, biens

- Acquisitions IC, DEB introduction
- Livraisons IC, DEB expédition
- Importations, DAU
- Exportations, DAU

5. Services B to B, territorialité

- Localisation du preneur
- Nature des prestations et dérogations

6. Services B to C, territorialité

- Localisation du preneur
- Nature des prestations et dérogations

7. PDS et CA3

- Achats de PDS dans et hors UE
- Ventes de PDS dans et hors UE

8. Rapprochements CA3-DEB

- Livraisons IC, expéditions
- Acquisitions IC, introductions
- Causes et traitements des écarts
- Prescriptions et sanctions

9. Rapprochements CA3-DAU

- Transactions concernées
- Prescriptions et sanctions

10. Rapprochements CA3-DES

- Autres opérations non imposables
- Prescriptions et sanctions

11. Le remboursement des TVA européennes

- Demandes dématérialisées
- Procédures d'instruction
- Délais de remboursement

MSF310. La TVA sur les échanges internationaux, liens avec les DEB, DES et DAU. 02 2017

- **Moyens pédagogiques** : Etre équipé d'un tableau et d'un vidéo-projecteur car l'intervenant utilise un PowerPoint. Support technique remis aux participants. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation** : Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation** : Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation** : 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites

Les assujettis à la TVA achètent et vendent des biens et des services dans et hors de l'Union Européenne (UE).

Ces opérations enregistrées dans les déclarations de TVA (CA3), entraînent ou non son exigibilité sur les ventes selon les règles de territorialité applicables.

En contrepartie, la TVA ayant majoré le coût de revient des achats d'immobilisations ou d'autres biens et services est déductible en totalité, ou en partie.

La mise en œuvre des règles d'exigibilité et de déductibilité expose les entreprises à des risques financiers.

La formation propose une démarche d'audit de ces risques et la mise en œuvre des mesures de prévention adéquates, au regard de la réglementation en vigueur.

La TVA, risques et piste d'audit

Cible

- Responsables comptables, financiers et fiscaux.
- Acteurs internes et externes des processus : achat, transport, logistique, stockage, vente, facturation clients, finance et trésorerie.

Durée

- Une journée, en formule intra-entreprise ou inter-entreprises.

Objectifs

- Adopter une démarche d'audit fiscal.
- Identifier les risques qui résultent de l'inapplication de la réglementation dans les déclarations CA3.
- Rapprochements les CA3 et les déclarations douanières associées.
- Quantifier les risques et leurs conséquences.
- Se prémunir contre les sanctions résultant de contrôles fiscaux ou douaniers.
- Valider les pistes d'audit des échanges de biens et de services dans et hors de l'UE.

Programme

1. Audit fiscal de la TVA

- Facteurs de risque
- Méthodologie d'audit

2. Risques liés à la TVA exigible

- Factures, mentions communes
- Factures, régimes particuliers, exonérations
- Factures rectificatives
- Conservation des factures
- Piste d'audit

3. Risques liés à la TVA déductible

- Conditions de déduction
- Dépenses exclues
- Produits pétroliers
- Frais de mission, réception
- Assujettissement partiel
- Notes de frais, absence de mentions obligatoires
- Numéro de TVA IC

4. Risques sur les bases et les taux

- Base taxable, prix de revient
- Débours refacturés
- Risques sur les taux

5. Risques liés à l'autoliquidation

- Application erronée
- Sanctions

6. Risques liés à l'assujettissement partiel

- Coefficient de taxation
- Holdings animatrices

7. Incohérences entre CA3, DEB, DAU, DES

- Transferts sans vente
- Opérations triangulaires
- Suivi et justification des écarts entre enregistrements comptables et déclarations douanières
- Prescriptions, sanctions

8. Piste d'audit

- Réalité des achats et des ventes de biens et services dans l'UE et hors de l'UE
- Livraisons IC
- Acquisitions IC
- Exportations
- Importations
- Archivage
- Numérisation et transmission électronique des documents commerciaux

9. Organisation des contrôles fiscaux par l'administration fiscale, droits du contribuable

- Fichier des écritures comptables (FEC)
- Demandes d'information
- Vérification de comptabilité
- Examens dématérialisés
- Procédures d'instruction
- Recours

MSF311. La TVA, risques et piste d'audit. 02/2017

- **Moyens pédagogiques :** Etre équipé d'un tableau et d'un vidéo-projecteur car l'intervenant utilise un PowerPoint. Support technique remis aux participants. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites

Bon de commande

Nos formations sont proposées selon 3 formules :

1. Inter-entreprises dans votre région, dans de nombreuses villes,
2. Intra-entreprise dans vos locaux, 3 avantages :
 - Réduire le coût en accueillant plusieurs participants pour le même forfait,
 - Répondre très précisément à vos besoins en personnalisant notre prestation,
 - Choisir la date en fonction de vos souhaits.
3. Formation à distance pour certaines, notamment s'il s'agit d'un logiciel.

1. Formation inter entreprises dans votre région					Euros HT
Thèmes	Villes	Dates	Nombre de participants	Coût 1 jour 1 participant	
<input type="checkbox"/>				650	=
Les confirmations/convocations vous sont adressées par courrier. Elles précisent les lieux et les horaires des formations. Les déjeuners sont compris. Merci de nous adresser la liste (noms et fonctions) des participants.					
2. Formation intra-entreprise dans vos locaux					
Thèmes	Dates	Nombre de participants	Coût pour 1 jour (**)		
<input type="checkbox"/>			1 490 (**)		=
(**) Certaines formations intra peuvent être proposées sur la base de la demi-journée au tarif de 810 euros ht. (**) Le forfait est calculé pour 4 participants, si plus : + 150 euros ht par participant supplémentaire. Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement ne sont pas compris dans le forfait. Dans le cas de l'étude et de la préparation d'un programme spécifique et personnalisé (refonte du programme et des supports standards), un forfait de 200 à 350 euros vous est proposé. Merci de nous adresser la liste (noms et fonctions) des participants. Dates souhaitées :					
3. Formation à distance personnalisée					
<input type="checkbox"/>	Prestation de 3h à 3h30 Date : _____		Forfait :	650	=
Soit un TOTAL hors taxes :					
Société : _____ Adresse : _____ _____ _____ Contact : _____ Fonction : _____ Tél, fax : _____ E-mail : _____			<input type="checkbox"/> Je souhaite que vous m'adressiez la Convention de formation. (Notre numéro d'organisme : 11.75.33878.75). <input type="checkbox"/> Je joins un chèque d'acompte de 350 Euros libellé à l'ordre de la société EUPROSOFT. <i>Toutes nos formations peuvent être prises en charge par votre budget de formation professionnelle</i> <u>Date, cachet de la société et signature</u>		

F999.BonCde.01/2017

- **Moyens pédagogiques :** Etre équipé d'un tableau et d'un vidéo-projecteur car l'intervenant utilise un PowerPoint. Support technique remis aux participants. Echanges et questions. Quiz et cas pratiques ponctuent la journée.
- **Évaluation :** Bilan individuel de fin de stage, fiche d'évaluation.
- **Préparation de la formation :** Se munir de copies de documents, des informations sur les techniques exploitées par l'entreprise, des difficultés rencontrées, ... éléments essentiels pour l'étude de cas concrets.
- **Notre numéro d'organisme de formation :** 11.75.33878.75

Copyright © Euprosoft. Toutes reproductions interdites.